

Dans les quartiers Nord de Marseille, des salariés envisagent de transformer leur McDo en société coopérative

Important pour la vie sociale locale, le restaurant McDonald's de Saint-Barthélémy, dans les quartiers Nord de Marseille, est aussi un bastion syndical, où les conditions d'emploi sont bien meilleures que dans les autres restaurants de l'enseigne. McDonald's France tente cependant de se débarrasser de son établissement, dans des conditions laissant craindre sa fermeture prochaine. C'était sans compter la résistance des 77 salariés, engagés depuis plusieurs mois dans un véritable bras de fer. Ils ont obtenu de la justice l'annulation de la vente, et envisage de transformer leur McDo en société coopérative ! Un reportage tiré du numéro d'octobre du journal *L'âge de faire*, partenaire de *Basta* !

❑ Cet article est tiré du numéro d'octobre 2018 du magazine *L'âge de faire*, partenaire de *Basta* !. Son dossier est consacré au "Vrai visage de McDonald's".



Kamel Guemari n'a que 37 ans, mais déjà plus de vingt années de boîte derrière lui. Il a gravi tous les échelons en interne, jusqu'à devenir sous-directeur du *McDonald's* de Saint-Barthélémy de Marseille, dans lequel il a débuté, et qu'il n'a jamais quitté. C'est précisément cet établissement que le groupe a décidé de fermer, déclenchant une lutte homérique qui oppose depuis avril de simples salariés au premier groupe de restauration rapide du monde – la multinationale, présente dans 119 pays, compte un total de 36 000 restaurants, pour un chiffre d'affaires cumulé de 80 milliards d'euros.

Situé dans les quartiers Nord de la cité phocéenne, le fast-food de Saint-Barthélémy est plus qu'un simple McDo :

"C'est un lieu de vie et de rencontres," décrit Kamel avec fierté. "Il y a des gens, ici, qui n'ont pas mis les pieds en dehors du quartier depuis plus de dix ans. Il y a par exemple des mamans qui n'ont aucune distraction, aucun espace de liberté. Alors parfois elles viennent au McDo boire un café ou manger un sandwich entre amies. Elles savent qu'elles pourront discuter pendant que leurs enfants seront aux jeux... Ce McDo, c'est un peu la place du village, où les gens peuvent se retrouver pour discuter. D'ailleurs ici, personne ne vous demande de sortir si vous ne consommez pas assez", confirme Salim Grabsi, un ancien salarié, aujourd'hui très actif dans la vie associative du quartier.

"Cet établissement est un intégrateur, un amortisseur social"

Dans cette zone où les usines et les commerces ont fermé les uns après les autres, et où la République ne met plus guère les pieds¹, le McDo constitue un petit poumon économique auquel les salariés ont su donner une forte dimension sociale.

"J'étais un petit délinquant, et le directeur de l'époque m'a ouvert une porte qui m'a permis d'obtenir un emploi². Je veux que cette porte reste ouverte derrière moi, pour les jeunes qui arrivent", explique Kamel.

Combien de jeunes du quartier ont connu leur première expérience professionnelle dans ce restaurant, qui a ouvert ses portes en 1992 ? Combien ont pu suivre une formation après y avoir travaillé, pour devenir plombier, électricien, ambulancier ? Combien, aussi, ont pu aller y bosser en accord avec un juge d'application des peines ? Combien ont pu passer leur permis de conduire après y avoir trouvé un job d'été ? Plusieurs centaines, c'est certain. Plus d'un millier, probablement.

Investi au sein de l'association "Syndicat des quartiers populaires de Marseille", Salim Grabsi confirme le rôle crucial que joue ici le McDo :

"Il est implanté au cœur de différents quartiers qui ont pour point commun de souffrir d'une déficience des pouvoirs publics. Tous ses salariés sont issus de ces quartiers. Ce sont souvent des gens qui ont été cabossés par la vie. Lorsque des parents, des responsables associatif, ou des structures comme la nôtre repèrent des jeunes en difficulté, qui ont besoin d'une main tendue pour ne pas basculer dans la délinquance, on les oriente vers le McDo. Les directeurs successifs ont toujours joué le jeu, en leur faisant signer des petits contrats ou en les embauchant. Cet établissement est un intégrateur, un véritable amortisseur social."

Une dimension qui n'a pas ravi la direction du groupe McDonald's France.

"On ne veut pas d'un truc communautaire, on veut que tout le monde puisse venir"

En début d'année, les salariés apprenaient que le franchisé et le groupe – ils possèdent l'établissement à 50-50 – comptaient revendre leur restaurant à un obscur homme d'affaires, lequel aurait un projet de "fast-food asiatique halal"³.

"On prend ça comme une insulte, c'est très stigmatisant : on est dans les quartiers Nord, donc on est tous musulmans ?!", interroge Kamel. *"Nous, on ne veut pas d'un truc communautaire, on veut que tout le monde puisse venir."*

Quant au prétendu repreneur, il est totalement inconnu, ne s'est jamais présenté devant les salariés, ne possède à l'heure actuelle aucun restaurant...

Les représentants syndicaux en sont persuadés : ce n'est qu'un homme de paille. Et son prétendu projet de reprise, incluant la promesse d'embauche de l'ensemble du personnel, n'est fait que pour

¹ Lire aussi notre reportage : [quand l'écologie populaire permet de lutter contre la désespérance sociale et la criminalité.](#)

² Ne pas confondre le directeur du restaurant, qui est en fait un salarié de l'entreprise, avec le "franchisé" qui est pour sa part titulaire de la franchise, directement en relation avec McDonald's France.

³ Un franchisé reverse chaque mois de l'argent à McDonald's pour pouvoir exploiter un restaurant de l'enseigne.

permettre à McDonald's de se séparer de ses 77 salariés, trop encombrants, sans avoir à mener de "plan social".

"Notre lutte, c'est une lutte pour la dignité. On sait que la cause est juste", martèle Tony Rodriguez, représentant syndical Sud (Union Solidaires). "Nos revendications ne sont pas mirobolantes, on veut juste travailler ! Or ce projet est complètement loufoque. Il ne tient pas la route."

Pour les salariés, la désillusion est d'autant plus forte qu'ils avaient fini par croire que les valeurs qu'ils défendaient dans leur établissement étaient partagées par l'entreprise. Avec ce projet de revente, ils

*"prennent conscience que les intérêts de l'organisation et, par là même, la loi du profit passent toujours avant ceux de l'individu", note un rapport d'expertise réalisé cet été à la demande du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*⁴.

Face à une direction inflexible, la tension n'a donc cessé de monter, jusqu'à un drame évité de peu : le 7 août, à l'issue d'une réunion de négociation, harassé par la lutte et la surdité de l'entreprise, Kamel s'enferme dans les toilettes de l'établissement, s'asperge d'essence et menace de s'immoler. Les pompiers parviennent finalement à le raisonner. L'affaire de la revente se réglera devant la justice.

Saint-Barthélemy, un bastion syndical

Début septembre, nous retrouvons Kamel, Tony, Salim et tant d'autres devant le tribunal de grande instance de Marseille. Une bonne centaine de personnes sont venues soutenir les salariés en lutte. La justice doit étudier le recours en référé déposé par leur avocat, Ralph Blindauer, visant à annuler la vente de l'établissement de Saint-Barthélemy. Les visages sont tendus, fatigués. Chaque nuit, des salariés dorment dans le restaurant pour éviter que des hommes de main viennent changer les serrures et les privent de leur outil de travail. Cette guerre des nerfs dure depuis 4 mois et, ce jour-là, ils savent qu'ils jouent gros : si la justice valide la vente en référé, il sera quasiment impossible de revenir en arrière, même s'ils finissaient par gagner sur le fond du dossier lors de la procédure principale.

Face au juge, l'avocat de McDonald's France se veut serein. Selon lui, annuler cette vente constituerait tout simplement une remise en cause du sacro-saint droit de propriété. Les salariés opposent selon lui un "refus de principe", alors que l'actuel restaurant est en déficit chronique et que le projet du repreneur apporte toutes les garanties nécessaires. Et de pointer les "injonctions contradictoires" de la partie adverse :

"Ils ne veulent pas d'une sortie de la franchise McDonald's alors qu'ils ne cessent de taper sur cette entreprise."

"Nous sommes en présence de l'une des plus belles tentatives d'escroquerie qui m'ait été donnée de voir dans toute ma carrière d'avocat", a rétorqué Me Blindauer.

Selon l'avocat des salariés, les garanties de préserver tous les emplois durant au moins un an sont vaines, puisque, s'il ouvrait vraiment ses portes, le "fast-food asiatique halal" ne tiendrait de toutes

⁴ Rapport d'expertise réalisé en août par le cabinet Technologia.

manières pas plus de quelques mois. Pour Me Blindauer, l'objectif pour McDonald's France est ailleurs : faire disparaître l'un des très rares bastions syndicaux au sein de McDo. Le prétendu repreneur

"n'est pas là pour faire prospérer l'entreprise, il est là pour la couler !", estime l'avocat.

Projet de reprise en Scop

Le McDonald's de Saint-Barth', en effet, a été façonné au fil des années par ceux qui y travaillent. Il ne correspond donc plus au "modèle social" de l'entreprise. Il s'agit certes, comme dans 84% des cas, d'un restaurant franchisé. Mais le nombre de salariés de cet établissement, 77, y est inhabituellement élevé.

"McDonald's utilise très généralement l'astuce suivante : un restaurant McDo = une société juridiquement distincte de toutes les autres. Et il est très rare qu'un restaurant seul emploie plus de 50 salariés en équivalent temps plein. Ainsi, un franchisé peut être à la tête d'un ensemble de 20 restaurants et employer plus d'un millier de salariés, tout en y appliquant le droit du travail qui prévaut dans les sociétés de moins de 50 salariés", indique le rapport Le Système McDo⁵.

L'établissement de Saint-Barth' est ainsi l'un des rares qui dispose d'un comité d'entreprise et d'un CHSCT. Autre particularité, les employés sont pour la plupart en poste depuis plus de quinze ans, alors que le taux de remplacement national (ou "turn-over") au sein de l'entreprise s'élève, selon certaines estimations, à 88 % par an ! Les salariés marseillais faisant valoir leurs droits, ils ont obtenu le 13e mois, la participation aux bénéficiaires, des primes trimestrielles, la prise en charge de la mutuelle à 95 % par l'entreprise... Dans la galaxie McDonald's, ce n'est pas banal. Et comme la stratégie du groupe consiste notamment à maintenir au plus bas les frais de personnel, il ne faudrait pas que le cas marseillais fasse tache d'huile.

Or, justement, les syndicalistes de Saint-Barth' vont prêcher la bonne parole aux quatre coins du pays – il y a plus de 1400 McDo en France – en incitant les travailleurs à défendre leurs droits.

"Il n'y a que deux îlots de résistance chez McDonald's en France : un à Paris, un à Marseille. Et là, le groupe pense avoir trouvé le moyen d'en faire disparaître un", a plaidé Me Blindauer.

"Ce restaurant peut avoir une activité, un futur, mais il ne passe pas par l'enseigne et l'offre McDonald's. Il n'y a pas d'alternative", a expliqué quant à lui Sébastien Bordas, vice-président de McDonald's France, dans le quotidien local La Provence.

Mais les choses pourraient ne pas se passer comme le prévoit monsieur Bordas : le 7 septembre, le juge des référés a annulé la vente du restaurant. Les salariés veulent désormais récupérer la franchise de l'établissement et créer une société coopérative et participative (Scop), qui leur appartiendrait. Le groupe fait pour l'instant la sourde oreille. Une stratégie qui, pour Ralph Blindauer, pourrait conduire la multinationale à s'embourber... L'avocat n'exclut pas que "Marseille devienne le Vietnam de McDonald's !"

Nicolas Bérard

⁵ Rapport "Le système McDo", du 5 avril 2017, réalisé par ReAct, la CGT et Attac.



❑ Cet article est tiré du numéro d'octobre 2018 du magazine [L'âge de faire](#), partenaire de Basta !. Son dossier est consacré au "Vrai visage de McDonald's".

❑ L'âge de faire lance ce mois-ci sa campagne d'abonnement et de réabonnement. Pour celles et ceux qui ne le sont plus, c'est le moment de renouveler leur abonnement, en ligne, en cliquant directement sur ce [lien](#). Quant aux autres, dont l'abonnement n'est pas encore échu, vous avez forcément des ami-es auquel-le-s il est urgent de faire découvrir le journal !

► Le syndicalisme selon McDonald's

Le MacDo de Saint Barthélemy est un des rares établissements de l'enseigne où les salariés se sont organisés en syndicats. La volonté de la part du groupe de revendre l'établissement est-elle une simple coïncidence ? "Non", répondent les syndicats. Comme la plupart des franchisés de chez McDonald's, Jean-Pierre Brochiero, qui exploite le restaurant de Saint-Barthélemy, en possède plusieurs. Six, au total. Ils sont tous situés à Marseille et ses environs, tous propriétés des mêmes personnes (50 % Brochiero, 50 % McDonald's), mais chacun à travers une société différente. Il existe ainsi les sociétés Sodeba, Sodevi, Sodeblan, Sodeplan, Sodevic et Sodelitt. À chacune son petit nom, à chacune son restau. Celui de Saint-Barth' emploie à lui seul plus de 50 personnes, ce qui lui permet d'avoir des représentants syndicaux, un CE (Comité d'entreprise) et un CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Mais les salariés ont aussi obtenu la reconnaissance de l'existence d'une "unité économique et sociale" (UES) réunissant l'ensemble de ces établissements.

Le CE représente donc les 371 employés des six restaurants. Excepté à Paris, avec les restaurants gérés en propre par McDonald's, une telle représentation syndicale est un cas unique au sein du groupe. Et c'est sans doute aussi ce qui explique cette volonté de le dissoudre. "Lorsqu'on occupe un restaurant pour manifester, McDo envoie ses vigiles pour nous dégager", témoigne Gilles Bombard, de la CGT McDonald's d'Île de France. "Nous, on se fait taper dessus, ici [à Marseille] ils tentent carrément de liquider l'entreprise. Pourquoi ? Parce que les syndicalistes ont fait leur boulot de syndicalistes. McDonald's cherche à décourager toute tentative d'action syndicale pour éviter que ces idées ne se diffusent. Si cette opération se fait à Marseille, ce sera encore un très mauvais signal envoyé à tous ceux qui veulent défendre leurs droits."

Si le groupe a visiblement décidé de faire disparaître le restaurant de Saint-Barth', il a, dans le même temps, décidé de confier les cinq autres à un autre de ses franchisés historiques, Mohamed Abassi. Ce dernier est un pur produit de la maison, au sein de laquelle il a débuté comme simple équipier dans un restaurant parisien, avant de travailler directement pour le groupe, puis de devenir lui-même un franchisé. Il exploite aujourd'hui huit restaurants. "J'ai envoyé

un courrier au comité d'entreprise du groupe Brochiero pour lui expliquer que j'étais là pour préserver les emplois de tous, y compris des représentants syndicaux", a-t-il expliqué au quotidien La Provence. Dans le petit monde des McDo marseillais, le monsieur traîne pourtant une réputation de gros dur : le turn-over serait particulièrement élevé dans ses établissements, au sein desquels les représentants syndicaux seraient plutôt du genre très calme...

Il faut dire que Mohamed Abassi s'y connaît en la matière. Selon un article de La Marseillaise, il était autrefois délégué syndical CFE-CGC et aurait, à l'occasion d'un conflit social, rendu quelques services à la direction qui, en retour, lui aurait permis d'obtenir des franchises. Ce doit être ça, le bon syndicalisme selon McDonald's.

NB